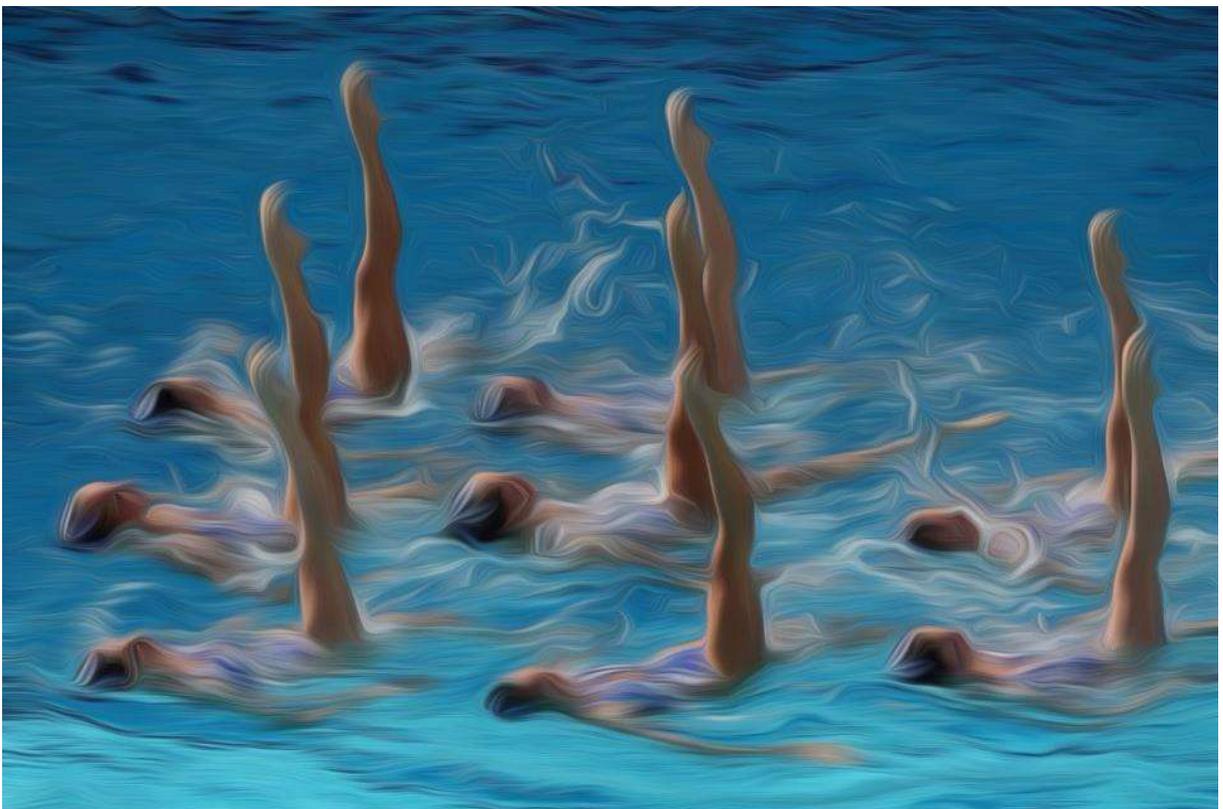




# REGLEMENT REGIONAL NATATION ARTISTIQUE 2018 /2019



# INTRODUCTION

*Pour la saison 2018 /2019, voici les amendements aux règlements de Natation Artistique :*

❖ Synchro-Nat. :

- Création d'une épreuve technique « Jeune », dans le Synchro d'Or en plus de l'épreuve technique « Junior » existante.
- Permettre aux régions de supprimer l'épreuve technique de synchro argent « Junior » et permettre à toutes les nageuses quelque soit leur âge de valider l'épreuve technique du synchro argent « Jeune ».
- Permettre aux nageuses Jeunes ayant obtenu un minimum de 60 points aux figures imposées aux championnats de France Hiver ou National 1 - Elite et titulaire d'un ballet (solo, duo, équipe ou highlight acro) d'obtenir l'équivalence du niveau Synchro Or.

❖ Exemption :

- Exempter des Championnats Régionaux les ballets ayant obtenus les points de qualification pour les Championnats de France Hiver, lors des Journées d'Automne.

❖ Catégorie Junior :

- Tous les résultats seront à 100%. Il n'y aura plus de scores additionnels 50% + 50%.

❖ Championnats de France Hivers :

- En catégorie Jeune, rajout de l'épreuve de duo libre en plus du solo libre et des figures imposées.
- En catégorie Junior, les épreuves seront solo technique, duo technique et équipe technique de 4 à 8 nageuses. Toutes les épreuves compteront à 100%.
- En catégories Jeunes ou Juniors, la qualification aux Championnats de France N1 - Elite de la saison en cours dans l'épreuve du solo prendra en compte les 12 finalistes (au lieu de 8 en N1 - Elite et 4 en N2) sous conditions d'avoir les points requis.
- En catégorie Senior, le solo technique ne sera plus nagé sur ce championnat mais sur le championnat de France d'Eté Senior/Toutes Catégories.

❖ Championnats de France d'été Jeunes :

- Remplacement de l'épreuve « Highlight » par l'épreuve « Highlight Acro » avec des portés imposés.

❖ Championnats de France d'été Juniors N2 et N1-Elite :

- Réduction des quotas
- Augmentation des scores de qualification
- Finales directes pour toutes les épreuves

- ❖ Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes :
  - Les garçons peuvent participer à la finale des avenir et des jeunes et se rajoutent au quota des filles.
  - Rajout des épreuves de duo et de duo mixte.
  
- ❖ Duo mixte :
  - Cette épreuve sera rajoutée dans chaque catégorie d'âge.
  
- ❖ Combiné et Highlight :
  - Ces épreuves sont autorisées à 6 nageuses minimum aux Championnats Régionaux.
  
- ❖ Open de France WORLD SERIE FINA :
  - Permettre aux meilleurs clubs Français de participer à l'Open de France.

### *Et les aménagements réglementaires ENF :*

- Les nageurs de 11 ans et plus (nés en 2008 et avant) ne seront pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF. Ils pourront cependant prendre part aux trois étapes de l'ENF en fonction de la volonté de chacun. Pour être enregistrés dans la rubrique ENF du logiciel extraNat de la FFN, les nageurs concernés devront respecter la chronologie des tests ENF et devront être titulaires du test ENF sous-jacent pour enregistrer le test ENF correspondant.
- Les nageurs expatriés ou étrangers, licenciés au sein de la FFN, âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) pourront bénéficier, sur demande motivée auprès de la FFN et après accord de celle-ci, d'une dispense de passage des tests ENF, délivrée au cas par cas, pour prendre part aux compétitions du programme fédéral.

# SOMMAIRE

<b>I. REGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS REGIONALES</b>	<b>P 1</b>
1) COMPETITIONS GEREES PAR LA LIGUE REGIONALE PACA	P 1
2) ENGAGEMENTS	P 1
3) PENALITES FINANCIERES POUR TOUTES COMPETITIONS REGIONALES	P 4
1) CLASSEMENTS ET RECOMPENSES	P 4
2) TIRAGE AU SORT	P 4
3) ORGANISATION MATERIELLE	P 5
4) PRINCIPES CALENDAIRES	P 5
5) LES PISCINES	P 6
6) CALENDRIER PREVISIONNEL DES COMPETITIONS	P 7
<b>4) LES AUTRES COMPETITIONS</b>	<b>P 9</b>
<b>5) FORMATIONS ET OFFICIELS</b>	<b>P 9</b>
<b>6) CONTACTS</b>	<b>P 14</b>
<b>7) ANNEXES</b>	<b>P 14</b>
1) CALENDRIER DES JUGES ARBITRES	P 14
2) PROGRAMMES PREVISIONNELS DES COMPETITIONS	P 15
3) RECAPITULATIFS	P

## I. REGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS REGIONALES

### 1) COMPÉTITIONS GERÉES PAR LA LIGUE REGIONALE PACA

- Championnats régionaux Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors-Toutes Catégories
- Challenge régional
- Epreuves du SynchroNat et Pass'Compétition

### 2) ENGAGEMENTS

#### Tarifs

Les tarifs d'engagement pour la saison sont proposés par la commission régionale et validés par la Ligue Régionale PACA.

Tarifs des engagements régionaux Ligue PACA 2018-2019											
Régionaux Ligue PACA	Tarifs des engagements Régionaux 2018-2019		par nageuse	Solo Libre	Solo Tech	Duo Libre Duo Lib Mixte	Duo Tech Duo Mixte Tech	Equipe Libre	Equipe Tech	Combo	Highlight
9-10 février 2019	Nice	Régionaux Juniors	9 €	11 €	11 €	11 €	11 €				
			0 €					36 €	36 €	36 €	
30-31 mars 2019	Istres	Régionaux Jeunes	9 €	11 €		11 €		11 €			
			0 €								36 €
27-28 avril 2019	Antibes	Challenges	3 €	B1 : 11€		11 €		11 €		11 €	
11-12 mai 2019	Hyères	Régionaux et Challenge Avenirs	6 €	6 €		6 €		6 €			
11-12 mai 2019	Hyères	Régionaux Seniors et Toutes Catégories	9 €	11 €	11 €	11 €	11 €				
			0 €					36 €	36 €	36 €	36 €

**SynchroNat** : 4 € par épreuve

Les clubs devront être à jour des paiements de leurs droits d'engagements concernant la saison N-1, avant la première épreuve.

Les droits d'engagements sont pris sur l'avance versée à la ligue.

Une avance forfaitaire est demandée à chaque club en début de saison.

Des relevés sont envoyés à chaque club, le montant dû est à acquitter avant la 1<sup>ère</sup> compétition.

Les sommes resteront acquises à la Ligue Régionale même en cas de désistement.

### **Les engagements définitifs**

Toutes les nageuses engagées dans les différentes épreuves du programme sportif, ainsi que les officiels, doivent être licenciés à la F.F.N. avant de prendre part à une compétition.

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »

Les compétitions régionales sont déclarées par la Ligue Régionale PACA. Elle en est aussi le gestionnaire avec le club support.

Les engagements comprennent :

L'engagement des nageuses en FI et en ballets

L'engagement des juges et autres Officiels

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 3 semaines avant le début de la compétition.

Ils sont modifiables durant toute la période d'ouverture. **Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements**, ceci permet, en outre, d'avoir le temps nécessaire pour corriger une éventuelle erreur.

A partir de septembre 2018, la FFN (Extranat) va mettre des barrières par rapport à la validation des « SynchroNat » et en cas d'erreur ou de non enregistrement des validations une recherche pourra être entreprise.

Il est conseillé d'éditer la facture à la clôture des engagements Extranat.

### **Les engagements Jury compétitions**

Le responsable de la formation des officiels de la ligue désigne le juge-Arbitre des compétitions.

L'engagement des juges titulaires, en examen, délégués aux nageuses, secrétariat, chronométreur, se fait sur Extranat dans la durée d'engagement prévue.

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre en charge son déplacement et son hébergement. Cela est à prévoir avant la finalisation des engagements sur Extranat. La Ligue doit en être avertie – dans la mesure du possible- par mail avant la clôture des engagements sur Extranat.

Les Officiels sont, obligatoirement, engagés par ½ journée sur la durée de la compétition.

Avertir par mail la ligue des disponibilités.

Tout engagement dans une compétition nécessite l'engagement et la présence au minimum d'un Officiel du niveau requis (cf. page 11 de la circulaire des officiels) correspondant au niveau de la compétition à juger. Dans le cas où cette règle ne serait pas respectée le club sera soumis à la pénalité financière correspondante (Cf. page 4). Ne pas oublier de faire appel à un autre club.

En cas de non-respect des engagements en nombre de Jury, les pénalités financières prévues seront appliquées.

Pour chaque compétition, un club engageant :

- De 1 à 10 nageuses, devra engager au minimum un officiel du niveau de la compétition (Cf. : Circulaire des Officiels).
- Plus de 10 nageuses, devra engager, au minimum, 1 officiel du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométrateur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

### **SynchroNat :**

- Si un club présente uniquement des nageuses dans une compétition du SYNCHRO DECOUVERTE, il devra fournir obligatoirement 1 officiel niveau D minimum et/ou de niveau Jeune Officiel.
- Si un club présente uniquement des nageuses dans une compétition SYNCHRO D'ARGENT, il devra fournir obligatoirement 1 officiel niveau D minimum.
- Si un club présente des nageuses dans une compétition de SYNCHRO D'OR, il devra fournir obligatoirement 1 officiels niveau C minimum.

(Voir circulaire des officiels)

### **La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.**

Elle suivra les règles de la circulaire des officiels de la saison en cours.

### **Savoir Être :**

Pour chaque niveau de pratique, l'officiel doit :

- se tenir en permanence informé en assistant aux stages de recyclage,

Et à chaque compétition,

- relire attentivement, au préalable, les critères de l'épreuve à juger et l'échelle de notation,
- respecter les horaires de ses engagements et rester sur la totalité de la compétition (Cas exceptionnel présence d'une demi-journée avec avis du juge arbitre),
- avoir sa tenue blanche correcte et réglementaire (neutre et décente), chaussures blanches,
- être en possession de tous les règlements et circulaires,
- penser à se munir d'un stylo, d'un sifflet et d'un chrono,
- respecter les directives du juge-arbitre et se tenir à la disposition de celui-ci,
- respecter le travail des nageuses quel que soit le niveau de compétition,
- aider à ranger le matériel et les abords de la piscine (disponibilité sur le plateau technique).

### **Juge Arbitre :**

Tous les officiels B doivent assurer le rôle de juge arbitre sur une compétition de SynchroNat ou régionale au moins une fois tous les 2 ans, ceci afin de maintenir les officiels B de la région au meilleur niveau de compétence.

**Un jury d'appel sera constitué** pour chaque compétition régionale. Le jury d'appel est présidé par le Délégué (membre de la Commission Régionale).

Sa composition est :

- Président : le Délégué de la ligue organisatrice
- Dans la mesure du possible un membre de chaque territoire en dehors du président
- Le juge arbitre

Avoir obligatoirement un chiffre impair.

### 3) PENALITES FINANCIERES POUR TOUTES COMPETITIONS REGIONALES

Il sera facturé une pénalité financière de :

- 70 euros par ½ journée, par défaut ou forfait de juge
- 70 euros pour non-respect du quota juge/nageuses (manque de juges)
- 100 euros pour tout juge présent mais refusant de juger

#### • Championnats Régionaux :

Engagements après la fermeture d'Extranat : J+2 maximum.

Cette demande de prise de compte d'engagements, hors délai, sera réalisée, par mail, uniquement par le ou la Président(e) du club concerné et devra mentionner l'accord du paiement de la somme soit ➤ tarif des droits d'engagements triplé.

Le passage sera en 1<sup>er</sup>.

L'acceptation est laissée au libre choix de l'organisateur.

#### • SynchroNat :

***Aucun engagement en SynchroNat, au-delà de la date limite, ne sera accepté.***

### 4) CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les médailles sont fournies par la Ligue Régionale.

### 5) TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des groupes de figures imposées se fera entre 18 et 72 heures pour les championnats N3 (de préférence 72 h et avant midi). La diffusion des tirages se fera par mail et/ou sur le site de la ligue.

## 6) ORGANISATION MATERIELLE

Les compétitions sont prises en charge par la Ligue Régionale avec le soutien d'un club support qui lui est affilié ou pas.

La ligue est responsable de la rédaction et diffusion des différents documents d'information de la compétition.

Les programmes devront contenir les noms et adresses des piscines.

### VIDEO :

Toutes les épreuves de compétition régionale peuvent être filmées, **mais la vidéo est obligatoire pour les programmes Techniques.**

Le club support de l'organisation doit trouver les personnes ressources à la prise d'images.

### SECURITE :

Il appartient à la Ligue de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques.

### SECOURS :

**Une personne du club support ou de la Ligue doit connaître le POSS de la piscine et être présent. Les municipalités doivent donner l'accès au matériel de secours.**

### SONORISATION ET SUPPORTS MUSICAUX :

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro est obligatoire (HF souhaitable)

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

Les clubs devront envoyer les musiques en format mp3 en en 360kbps ou Wave, au plus tard, J-6 à la ligue qui précisera l'adresse d'expédition.

Les règles à respecter :

- **Dans l'objet** : Musiques Régionaux + la compétition (catégorie)
- **Dans le corps** : la catégorie -le type de ballet-le nom du club-**le nom de la première nageuse** en majuscules
  - Ex1 : « SENIOR-SOLO1-SLNS-MURIELHERMINE »
  - Ex2 : « SENIOR-CHALLENGE-SOLO1-SLNS-MURIELHERMINE »

Ils devront aussi fournir obligatoirement un deuxième support le jour de la compétition.

Les clubs sont garants de l'envoi d'un enregistrement de qualité.

## **RESULTATS**

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de dossiers club et de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

Les résultats des Régionaux de chaque région devront être envoyés au plus tard J+ 2 à la Ligue organisatrice des N3, avec les qualifications.

## **IMPRIMES**

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par La ligue organisatrice. L'organisateur devra prévoir suffisamment de bénévoles pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

## **AUTRES MATERIELS**

Chaises hautes interdites, samias ou éléments de scène (dans la mesure du possible) pour les jurys, tables et chaises pour les jurys et le secrétariat, podium pour les remises des récompenses, 2 ordinateurs et une imprimante pour le secrétariat en doublon et en cas de panne, petits matériels de secrétariat, rallonge électrique, .....etc.

### **7) PRINCIPES CALENDAIRES**

Lors de la réunion IRSE le calendrier ayant été établi, nous avons continué dans cette voie et établi le calendrier tel que suit :

- 5 championnats régionaux en zone Est
- 1 championnat régional en zone Ouest
- 5 championnats de Nationale 3 en zone Ouest

### **8) LES PISCINES**

En zone Est, les demandes de piscine pour les organisations de compétitions sont effectuées par la Ligue Régionale PACA.

En zone Ouest, les demandes de piscine pour les organisations de compétitions sont effectuées par les clubs.

9) **CALENDRIER PREVISIONNEL DES COMPETITIONS** (pour les conditions d'accès, contenu des épreuves, accès à la saison en cours et classements et podiums, consulter les fiches de compétitions du Règlement Fédéral en vigueur)  
La mise en place des journées de formation de la jeune nageuse n'a pas encore été établie.

FORMATIONS	SYNCHRONAT	COMPETITIONS N3	COMPETITIONS REGIONALES	CHAMPIONNATS FRANCE
Sessions et Compétitions	Dates	Lieux	Epreuves	
COLLOQUE FFN	13 & 14 octobre 2018	INSEP		
FORMATION OFFICIELS C ET + Eléments Techniques	04-nov-18	St Martin de Crau		
FORMATION OFFICIELS JO & D Théorie Notation du SynchroNat	11-nov-17	St Martin de Crau Salle de danse Piscine et éventuellement Mandelieu si 5 inscriptions d'officiels minima en zone Est ??		
SYNCHRONAT	11-nov-18	St Martin de Crau	Toutes épreuves	
SYNCHRONAT	18-nov-18	Nice St Augustin	Toutes épreuves	
JOURNEES D'AUTOMNE	24 et 25 novembre 2018	Venelles	Jeunes Figures imposées - Solos – Duos et Duos mixtes Juniors - Solos Tech – Duos Tech – Equipes Tech	
SYNCHRONAT	02-déc-18	Bouc Bel Air Cannes	Toutes épreuves	
CHAMPIONNAT France HIVER ELITE	13 au 17 décembre 2018	Angers		
SYNCHRONAT	16-déc-18	Marseille	Toutes épreuves	
REUNION DES PRESIDENTS (ES) DE COMMISSION NAT ARTISTIQUE	12 & 13 Janvier 2019	FFN		
FORMATION OFFICIELS Figures Imposées et Ballets	06-janv-19	Saint Laurent du Var		
SYNCHRONAT	20-janv-19	Briançon Nice St Augustin	Toutes épreuves	
EXAMENS EPREUVE THEORIQUE OFFICIELS JO & D Théorie Notation du SynchroNat	20-janv-19	Nice Piscine St Augustin		
SYNCHRONAT	03-févr-19	Cannes et Martin de Crau	Toutes épreuves	
REGIONAUX JUNIORS	9 & 10 février 2019	Nice	Solos Libres et Techniques Duos Libres et Techniques et Duos Mixtes Libres et Tech. Equipes Libres et Techniques Combinés	
OPEN DE France	1er au 3 mars 2019			
SYNCHRONAT	10-mars-19	SLV et Martigues	Toutes épreuves	
N3 JUNIORS	16 ET 17 mars 2019	Lyon Vaise	Solos Libres et Techniques Duos Libres et Techniques et Duos Mixtes Libres et Tech. Equipes Libres et Techniques Combinés	
SYNCHRONAT	24-mars-19	Hyères	Toutes épreuves 2 zones	
CHAMPIONNAT France N2 et N1 JUNIORS	2 au 7 avril 2019	Angers	Idem épreuves N3	
REGIONAUX JEUNES ET SYNCHRONAT PROPULSIONS ET TECHNIQUE	30 & 31 MARS 2019	Istres	Figures imposées Solos Duos et Duos mixtes Equipes Highlights (Accros ???)	

Sessions et Compétitions	Dates	Lieux	Epreuves
Compétitions Départementale OPEN 06			Coupe Départementale Poussines et Tournoi Improvisation
CHALLENGE REGIONAL JEUNES, JUNIORS, SENIORS ET TTES CAT	27 & 28 avril 2019	Antibes	CHALLENGE JEUNES : Solos <sup>*</sup> , Duos, Duos Mixtes, Equipes CHALLENGE JUNIORS : Solos <sup>*</sup> , -Duos, Duos Mixtes, Equipes CHALLENGE SENIORS : Solos CHALLENGE TTES CAT : Duos, Duos Mixtes, Equipes, Combos TC
N3 JEUNES	04 et 05 mai 2019	Istres	Figures imposées Solos + sélection pour l'accès à la Finale nationale Jeune. Duos et Duos mixtes Equipes Highlights (Accros ???)
REGIONAUX SENIORS ET TTES CAT	11 & 12 mai 2019	Hyères	SENIORS : Solos Libres et Tech TTES CAT : Duos Libres et Tech /Duos mixtes Libres et Tech Equipes Libres et Tech Highlights et Combinés
REGIONAUX AVENIRS			Figures imposées Avenir Solos Avenir Duos, et Equipes Avenir
CHALLENGE REGIONAL AVENIRS			Duos et équipes challenge Avenir
CHAMPIONNAT DE France N2 et N1 JEUNES	20 au 26 mai 2019	???? PACA ????	Idem épreuves N3
CHALLENGE N3 JEUNES, JUNIORS, SENIORS ET TOUTES CATEGORIES	1 <sup>er</sup> et 2 juin 2019	Bourg en Bresse	JEUNES : Solos ( B1 et B2 issus des Régionaux et N3), Duos, Duos Mixtes et Equipes - Catégories A, B1 & B2 Highlight B1 & B2 JUNIORS : Solos ( B1 et B2 issus des Régionaux et N3), Duos, Duos Mixtes et Equipes - Catégories A, B1 & B2 SENIORS : Solos - Catégories A, B1 TTES CAT : Duos, Duos Mixtes, Equipes et Combos, - Catégories A & B1 et Highlights catégorie B1
N3 SENIORS ET TTES CAT	08 09 et 10 juin 2019	Aix en Provence	SENIORS : Solos Libres et Tech TTES CAT : Duos Libres et Tech /Duos mixtes Libres et Tech Equipes Libres et Tech Highlights et Combinés
N3 AVENIRS	08 09 et 10 juin 2019	Aix en Provence	Figures imposées Solos + Sélection pour l'accès à la Finale Nationale des Jeunes Duos, Duos mixtes et Equipes
CHALLENGE N3 AVENIRS			Solos – Catégorie B1 Duos – Duos Mixtes et Equipes - Catégories A et B1
SYNCHRONAT ET COUPE DEPT CD 13 POUSSINES	19-juin-19	St Martin de Crau	
FINALE DES JEUNES	26 & 27 juin 2019	Schiltigheim	
CHAMPIONNAT France SENIORS	29 juin au 30 juin 2019		Idem épreuves N3

\* Sans qualification aux N3

## II. LES AUTRES COMPETITIONS

### Gérées par l'Interrégion

- Journées d'Automne
- Championnats interrégionaux National 3 Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors-Toutes Catégories
- Challenge Interrégional

Voir le règlement de l'interrégion.

### Gérées par la FFN

- Championnat de France d'hiver Jeunes, Juniors et Senior ;
- Championnats de France d'été N2 et N1 Elite Avenirs, Jeunes, Junior, Seniors-Toutes Catégories ;
- Finale Avenirs et Jeunes

Voir le règlement fédéral

## III. FORMATIONS ET OFFICIELS

Seules, les sessions de formation suivantes inscrites au calendrier seront validées :

- **Formation Officiels et Officiels en examen sur les éléments techniques** (intervenant Marie Pascale Billiet), le 4 novembre 2018 à St Martin de Crau.
- **Formation Officiels et Officiels en examen sur les figures imposées et les ballets** (intervenant Marie Pascale Billiet), le 06 janvier 2019 à St Laurent du Var.
- **Formation Théorique JO et D :**  
**Notation du SynchroNat** (intervenants .....)  
 le 11 novembre 2018, Salle de danse Piscine – Saint Martin de Crau et éventuellement Mandelieu si 5 inscriptions d'officiels minima en zone Est
- **Examens Epreuve Théorique zone Est (si minima inscriptions atteint) :**  
Examineurs: Responsable Régional de Formation ou Responsables Régionaux de Formation Adjoints  
**JO et D :**  
Zone Est : le 20 janvier 2019 à Piscine Nice Saint Augustin  
 Rue de la Santoline – 06200 Nice

Zone Ouest : examens écrits lors des formations théoriques ou pendant les compétitions SynchroNat.

## Tableau de compétences des Officiels

### Synchro découverte et Synchro Nat (niveau minimum d'évaluateur et/ou d'officiel)

	Synchro découverte	Synchro d'argent	Synchro d'or
<b>Juge Arbitre</b>	C	B	B
<b>Parcours à sec</b>	Jeune Officiel ou évaluateur parcours à sec	Jeune Officiel ou évaluateur parcours à sec	Jeune Officiel ou évaluateur parcours à sec
<b>Propulsion technique</b>	Jeune Officiel	Jeune Officiel	Jeune Officiel
<b>Propulsion ballet</b>	Jeune Officiel ou ENF3	Officiel C	Officiel C
<b>Technique</b>	Jeune Officiel	Officiel C	Officiel C

NIVEAU D'OFFICIEL	NIVEAU DE COMPETENCE	FONCTIONS	INSTANCE HABILITEE A FORMER ET A HOMOLOGUER
Evaluateur parcours à sec	Synchro découverte Synchro Nat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jugement du parcours à sec</li> </ul>	Responsable de Formation Régionale des Officiels
Jeune Officiel	Synchro découverte Synchro Nat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délégué aux nageuses</li> <li>Secrétariat</li> <li>Chronométreur</li> <li>Jugement des épreuves (pass'compétition uniquement si ENF3 validé)</li> <li>Synchro Nat : jugement des épreuves du synchro d'argent et du synchro d'or pour le parcours à sec et la propulsion technique</li> </ul>	
Officiel D	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional <b>et interrégional</b> Championnats régionaux <b>avenirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Idem JO</li> <li>Challenge régional <b>et interrégional</b> : jugement des ballets, chronométreur</li> <li>Championnats régionaux <b>avenirs</b> : jugement des figures imposées et ballets</li> </ul>	
Officiel C	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et N3 Championnats régionaux et N3 Championnats des Maitres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Idem Officiel D</li> <li>Synchro découverte : juge arbitre</li> <li>Synchro Nat : jugement des épreuves techniques et propulsion ballet du synchro d'argent et du synchro d'or</li> <li>Challenge N3 : jugement des épreuves</li> <li>Championnats régionaux : jugement des figures imposées et des ballets, <b>jugement des ballets highlight (si écrit officiel B validé)</b></li> <li>Championnats N3 : jugement des figures imposées <b>avenirs</b></li> <li>Maitres : jugement des épreuves techniques et libres</li> </ul>	
Officiel B	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et N3 Championnats régionaux, N3 et N2 Championnats des Maitres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Idem Officiel C</li> <li>Championnats régionaux : juge arbitre, <b>jugement des ballets highlight</b></li> <li>Championnats N3 : jugement des figures imposées et des ballets</li> <li>Championnats N2 (avec écrit A) : jugement des figures imposées</li> </ul>	
Officiel A	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et N3 Championnats régionaux, N3, N2 et N1 – Elite Championnats des Maitres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Idem Officiel B</li> <li>Championnats N2 : toutes les épreuves</li> <li>Championnats N1 – Elite : toutes les épreuves</li> <li>Fonctions sur le plateau technique</li> </ul>	
Officiel AI	Synchro découverte Synchro Nat Challenge régional et N3 Championnats régionaux, N3, N2 et N1 – Elite Championnats des Maitres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Idem Officiels A</li> </ul>	FFN
	Championnats internationaux COMEN – LEN – FINA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jugement</li> </ul>	Après nomination par les instances internationales COMEN, LEN et FINA

## FORMATION DES OFFICIELS

### Pour les deux zones

- JO, Officiels D et D en formation, C et C en formation, B et officiels B en formation

<b>DIMANCHES</b>	<p><b>Formation théorique sur les éléments techniques</b>  <u>4 novembre 2018</u> - Maison des Associations, avenue de la République, SAINT MARTIN DE CRAU</p> <p><input type="checkbox"/> Inscription gratuite pour le <b>08 octobre 2018 au plus tard</b>, à adresser <b>uniquement par email</b> à l'adresse suivante <a href="mailto:natsynchro@natation-paca.org">natsynchro@natation-paca.org</a></p> <p><b>Formation sur les figures imposées et les ballets :</b>  <u>6 janvier 2018</u> - Salle E, av du 11 Novembre – SAINT LAURENT DU VAR</p> <p><input type="checkbox"/> Inscription gratuite pour le <b>21 décembre 2018 au plus tard</b>, à adresser <b>uniquement par email</b> à l'adresse suivante <a href="mailto:natsynchro@natation-paca.org">natsynchro@natation-paca.org</a></p>
------------------	--

La formation du 4 novembre est obligatoire pour tous les juges n'ayant pas participé au colloque national

La formation du 6 janvier est obligatoire pour tous les juges n'ayant pas participé au recyclage la saison dernière

**11 novembre 2018**  
**Zone Ouest – Saint Martin de Crau**  
**Salle de Danse Piscine**

**Zone Est – Mandelieu (si minima d'inscriptions officiels atteint en Zone Est)**

- Officiels D et officiels D en formation
- Jeunes officiels

<b>DIMANCHE MATIN</b>	<p><b>FORMATION THEORIQUE sur LA NOTATION DU SYNCHRONAT</b></p> <p><input type="checkbox"/> Inscription gratuite pour le <b>28 octobre 2018 au plus tard</b>, à adresser <b>uniquement par email</b> à l'adresse suivante <a href="mailto:natsynchro@natation-paca.org">natsynchro@natation-paca.org</a></p>
-----------------------	--

**SE MUNIR D'UNE CLE USB POUR RECUPERER TOUS LES DOCUMENTS**

**20 janvier 2019**  
**Zone Est – Piscine Nice Saint Augustin**  
**Rue de la Santoline – 06200 Nice**  
**(si minima d'inscriptions officiels atteint en Zone Est)**

- Officiels D et officiels D en formation
- Jeunes officiels

<b>DIMANCHE</b>	<p style="text-align: center;"><b>PASSAGE DE L'EXAMEN ECRIT NIVEAUX JO ET D</b></p> <p><input type="checkbox"/> Inscription gratuite pour le <b>7 janvier 2018 au plus tard</b>, à adresser <b>uniquement par email</b> à l'adresse suivante <a href="mailto:natsynchro@natation-paca.org">natsynchro@natation-paca.org</a></p>
-----------------	---

#### **IV. CONTACTS**

**Pour toutes questions réglementaires, vous pouvez contacter :**

Vos commissions régionales de Natation Synchronisée, mais avant toute question, vous devez vous assurer d'avoir lu le règlement en vigueur de la saison en cours (versions citées ci-dessous).

Vous pourrez ainsi accompagner votre question, de la page et l'alinéa de référence du règlement de l'incompréhension ou du besoin d'éclaircissement de la réglementation.

**Coordonnées de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) :**

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, 31, rue Marx Dormoy, 13004 MARSEILLE,

Téléphone : 04 91 49 20 77

CTR Coordinateur : Delphine Maréchal @ : [marechal.delphine72@gmail.com](mailto:marechal.delphine72@gmail.com)

<b>NATATION ARTISTIQUE</b>	Marie-Pascale Billiet	Elue Référente	mariepascale-billiet@orange.fr
	Michelle Cagnol	Elue Référente	cagnolmichelle@gmail.com
	Chloé Maillart	Référente	closynchro@hotmail.com
	Julie Mourier	Référente	jn.mourier@hotmail.fr
	Sandrine Curti	Membre	cncsynchro@hotmail.fr
	Andrée Longevial	Membre	andree.longevial-billiet@orange.fr
	Delphine Maréchal	Membre	marechal.delphine72@gmail.com
	Vanessa Perez	Membre	ness64.40@hotmail.fr

## **Adresses utiles**

### **Piscines Zone Est**

Cannes Les Oliviers, 10 Avenue de Benefiat, 06400 Cannes

Hyères, 35 Avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères

Nice Saint Augustin, rue de la Santoline, 06200 Nice

Antibes, 210 Avenue Jules Grec, 06600 Antibes

Nice Jean Médecin, 178 Rue de France, 06000 Nice

Saint Laurent du Var, 1555 Esplanade Edmond Jouhaud, 06700 St Laurent du Var

### **Piscines Zone Ouest**

Centre Aquatique Sainte-Victoire – Piscine Venelles Chemin du Collet Redon, 13770 Venelles

Arles piscine Guy Berthier 137b av de Stalingrad 13200 Arles

Bouc Bel Air : complexe Guy Drut-254 rue Jacques Yves Cousteau-quartier Montaury-13320 BBA

Istres stade nautique 1 rue des Félibres 13800 Istres

Marseille piscine Vallier 2 bd Françoise Duparc 13004 Marseille

St Martin de Crau Piscine Municipale avenue Nostradamus 13310 SMC

Martigues : 10 avenue du président SALADORE ALLENDE

Aix en Provence : Piscine Yves Blanc, 26 Avenue des Écoles Militaires, 13100 Aix-en-Provence

## V. ANNEXES

### 1) CALENDRIER DES JUGES ARBITRES

Sessions et Compétitions	Dates	Juges-Arbitre
SYNCHRONAT	11-nov-18	Marie-Pascale Billiet
SYNCHRONAT	18-nov-18	Emmanuelle Tassone
JOURNEES D'AUTOMNE	24 et 25 novembre 2018	Marie-Pascale Billiet
SYNCHRONAT	02-déc-18	Kelly Filskov – Marine Garrigou
SYNCHRONAT	16-déc-18	Marie Parez-Broch
SYNCHRONAT	20-janv-19	Valérie Rodriguez – Christelle Brun
SYNCHRONAT	03-févr-19	Béatrice Valadoux – Julie Beatrix
REGIONAUX JUNIORS	9 & 10 février 2019	Marion Rinaldi
SYNCHRONAT	10-mars-19	Marine Cagnol – Sandy Ballochi
SYNCHRONAT	24-mars-19	Aline Goumichon
REGIONAUX JEUNES SYNCHRONAT PROPULSIONS ET TECHNIQUE	30 & 31 MARS 2019	Julie Bertrand Virginie Grandguillotte
CHALLENGE REGIONAL JEUNES, JUNIORS, SENIORS ET TTES CAT	27 & 28 avril 2019	Vanessa Perez
COMPETITIONS DEPARTEMENTALES OPEN 06	27-avr-19	
N3 JEUNES	04 et 05 mai 2019	Marie-Pascale Billiet
REGIONAUX SENIORS ET TTES CAT	11 & 12 mai 2019	Jean-Louis Braud
REGIONAUX AVENIRS		Blanka Lukacs
CHALLENGE REGIONAL AVENIRS		Blanka Lukacs
N3 SENIORS ET TTES CAT	08, 09 et 10 juin 2019	Marie-Pascale Billiet
N3 AVENIRS		Severine Marsaut
CHALLENGE N3 AVENIRS		Chloé Maillart
SYNCHRONAT ET COUPE DEPT CD 13 POUSSINES	19-juin-19	Marie-Pascale Billiet